



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

« **Quinze ans de politiques d'innovation en France** »

Rapport de la CNEPI

Présenté par

Mohamed HARFI, France stratégie

***Rencontres économiques de la Défense
22 mars 2018***

« Quinze ans de politiques d'innovation en France »

- I) Pourquoi une politique d'innovation ?
- II) Les politiques d'innovation depuis 2000
- III) Quels instruments pour quels objectifs ?
- IV) Quelles appréciations porter ?



I) Pourquoi une politique d'innovation ?

1) Quatre principales justifications T :

- **La connaissance comme quasi-bien public ;**
- **D'autres défaillances de marché** (marché du capital ; manque d'institutions d'intermédiation etc.)
- **L'existence de défaillances systémiques** : ex. faibles interactions entre certains acteurs
- **L'action contra-cyclique** : (ex. crise de 2008, Harfi et Mathieu, 2009)

2) En France : la volonté de corriger des faiblesses structurelles :

Inciter les entreprises à innover ; Renforcer les coopérations et les partenariats ; Valoriser les résultats de la recherche publique ; Accroître le rythme de renouvellement du tissu d'entreprises ; Financer la croissance des entreprises innovantes.



II) Les politiques d'innovation depuis 2000 : cinq points saillants

- 1) **10 Mds en 2015, soit 0,5 point du PIB** : première estimation CNEPI
- 2) **Inflation des dispositifs spécialisés** : *62 en 2015 contre 30 en 2000 !* + *dispositifs des collectivités territoriales*.
- 3) **Un basculement des moyens vers les aides fiscales à l'innovation**
- 4) *(hors incitations fiscales)* **Déplacement des aides vers l'aval (cf. cinq familles d'objectifs)**
- 5) **Une réorganisation institutionnelle d'ampleur** : mise en place de deux grands acteurs (CGI et Bpifrance)



II) Les politiques d'innovation depuis 2000

- **D'une politique de recherche et de technologie, vers une politique d'innovation « explicite »**

- **Plusieurs initiatives emblématiques :**
 - Loi Allègre 1999 ;
 - « Technologies clés » au début des années 2000 ;
 - politique en faveur de l'innovation (décembre 2002) ;
 - Stratégie nationale de recherche et d'innovation (SNRI, 2009) ;
 - plan « Une nouvelle donne pour l'innovation », PM, novembre 2013.
 - Périmètres ministériels ? depuis 2014 concertation au sein d'une coordination interministérielle



II) Les politiques d'innovation depuis 2000 :

a) Jusqu'au début des années 2000 :

- faible diversité des dispositifs et large recours aux subventions
- concentration sur le soutien aux activités de R & D des entreprises
- mise en œuvre en grande partie assurée directement par les ministères
- baisse des aides directes, surtout R & D de défense / contexte après-Guerre froide ;

b) La période 1999 à 2008 :

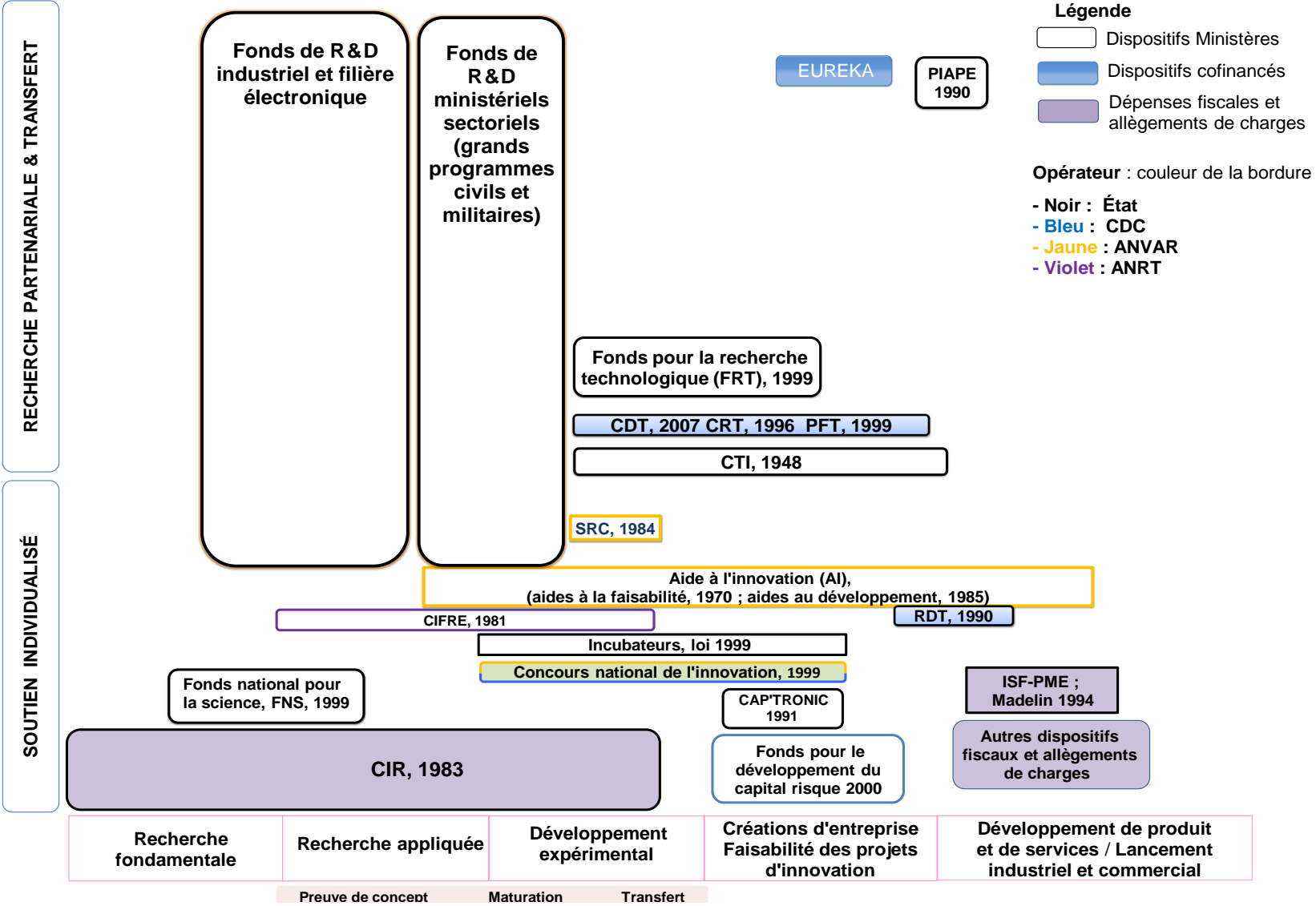
- dispositifs incitatifs aux coopérations entre acteurs,
- davantage de valorisation des résultats de la recherche publique, Loi 1999
- poids accru des incitations fiscales (CIR, 2004 et 2006)
- création (transformation) d'opérateurs publics OSEO (2005), ANR (2006);

c) Depuis 2008 :

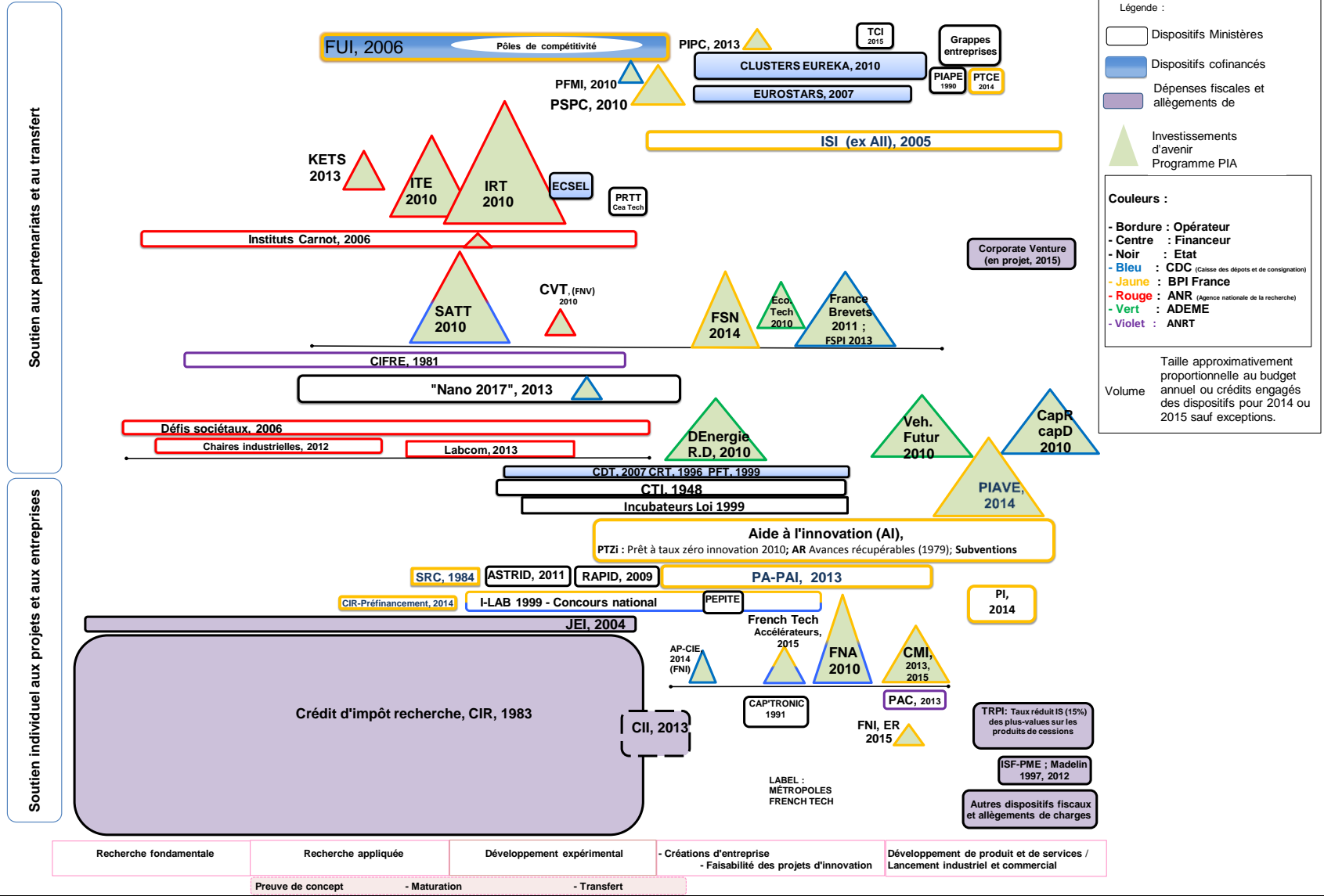
- développement important de dispositifs nouveaux, principalement in PIA
- rôle des opérateurs s'en trouve renforcé.
- réforme CIR qui augmente considérablement le poids des incitations fiscales



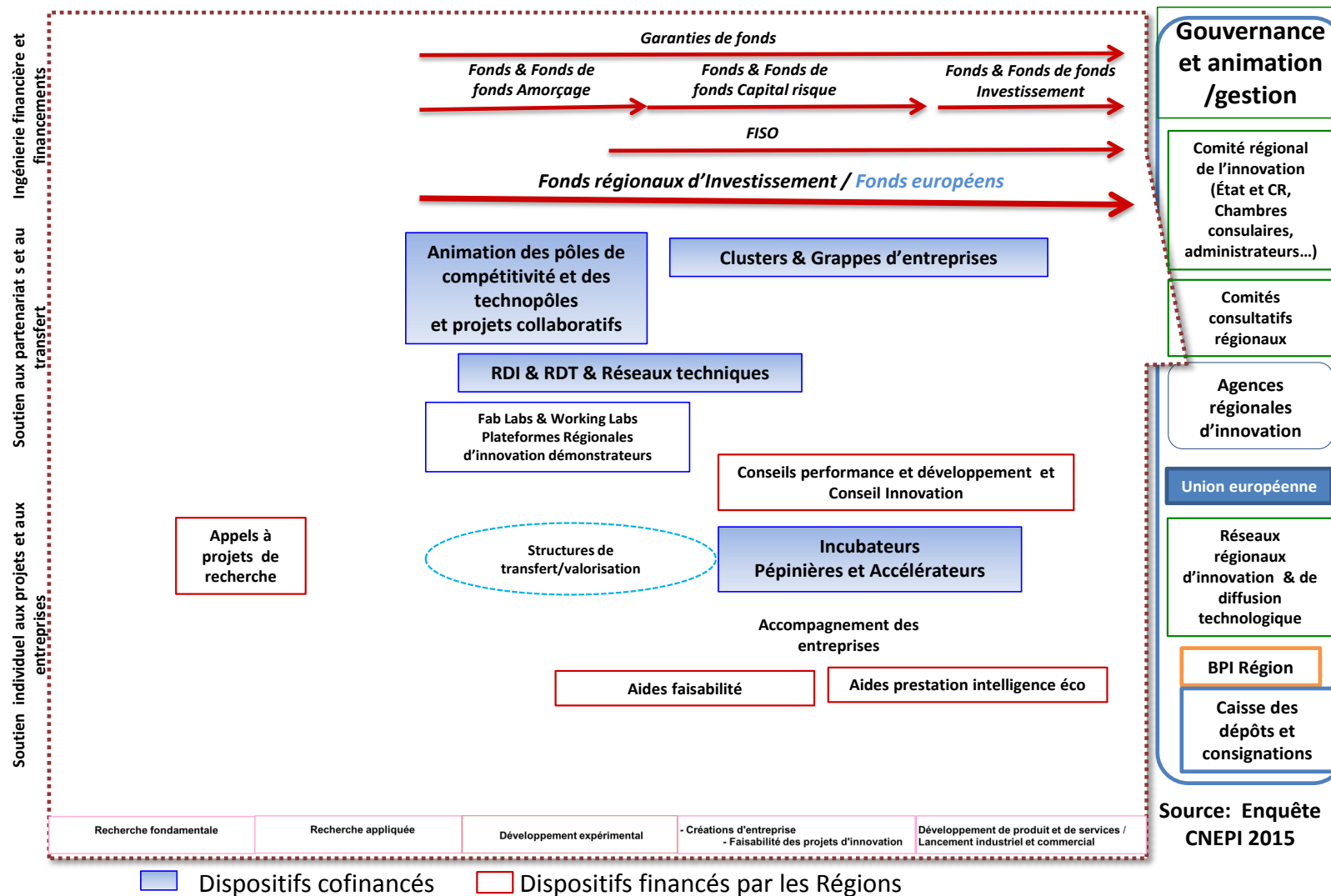
Panorama des dispositifs nationaux de soutien à l'innovation 2000



Panorama des dispositifs nationaux de soutien à l'innovation 2015



Cartographie des aides régionales à l'innovation



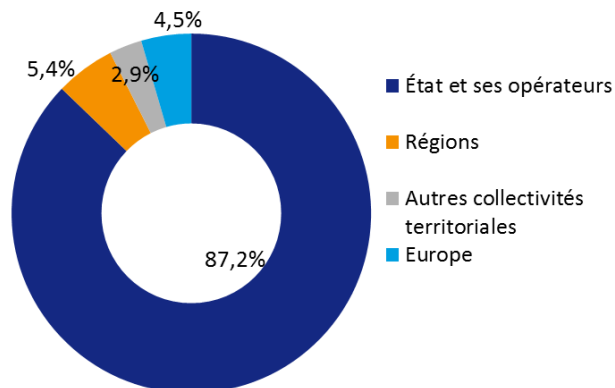
Près de 10 Mds € de soutien public

Tableau n° 13
Les aides à l'innovation en France,
par source de financement, en 2014⁽¹⁾

millions €	2014
État	8 551
Régions	527
Autres collectivités territoriales	289
Europe	441
Total	9 808

Source : CNEPI ; (1) ou année la plus proche

Graphique n° 8
Les aides à l'innovation en France
par source de financement, en 2014⁽¹⁾, en %



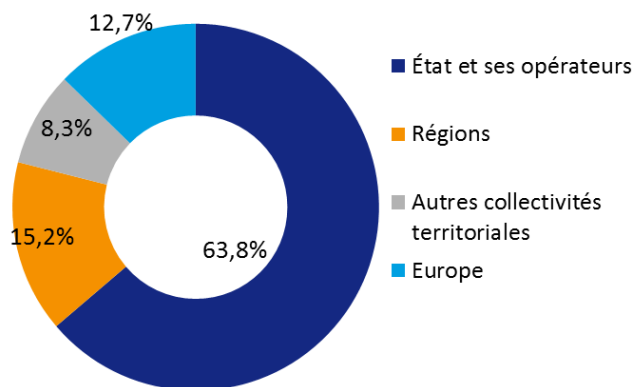
Source : CNEPI ; (1) ou année la plus proche

Tableau n° 14 – Les aides à l'innovation en France, hors incitations fiscales
par source de financement, en 2014⁽¹⁾

millions €	2014
État	2 211
Régions	527
Autres collectivités territoriales	289
Europe	441
Total	3 467

Source : CNEPI ; (1) ou année la plus proche

Graphique n° 9 – Les aides à l'innovation en France, hors incitations fiscales
par source de financement, en 2014⁽¹⁾, en %



Source : CNEPI ; (1) ou année la plus proche



Doublement des moyens en 15 ans et diversification des modalités de financement

Modalités	2000		2015		Variation 2015-2000 en volume (1)	
	Millions €	%	Millions €	%	Millions €	%
Incitations fiscales	584	16,5 %	6 341	74,2 %	+ 5 644	810 %
Subventions	2 854	80,9 %	1 636	19,2 %	- 1 770	- 52 %
Prêts	0	0 %	198	2,3 %	+ 198	-
Participations	91	2,6 %	376	4,4 %	+ 267	246 %
Total	3 529,3	100 %	8 551	100 %	+ 4 339	103 %

(1) au prix 2010 (indice de prix du produit intérieur brut base 2010). Source : CNEPI, 2015

- *recours beaucoup plus important aux incitations fiscales (CIR) ;*
- *baisse des subventions ;*
- *développement des instruments de financement (prêts et prises de participation).*



III) Quels instruments pour quels objectifs ?

Une grille en cinq axes

1) Augmenter les capacités privées en R & D	2) Accroître les retombées économiques de la recherche publique	3) Développer les projets de coopérations entre acteurs, les réseaux	4) Promouvoir l'entrepreneuriat innovant	5) Soutenir le développement des entreprises innovantes
<p>CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche entreprise, 1981 (2) (3)</p> <p>CIR : Crédit impôt recherche, 1983 (3) (4)</p> <p>CIR-Préf. : Préfinancement CIR, 2014 (4)</p> <p>CTI : Centres techniques industriels, 1948</p> <p>Défis sociétaux, 2006 (3)</p> <p>DEnergieRD : Démonstrateurs énergies renouvelables et décarbonisés, 2010</p> <p>ISI : Innovation stratégie industrielle (2005, ex-AII) (5)</p> <p>RAPID : Régime d'appui pour l'innovation duale, 2009 (3)</p> <p>SRC : Structures de recherche sous Contrat, 2014 (3)</p> <p>Véh Futur : Véhicule du futur, 2010 (3)</p>	<p>ASTRID : accompagnement spécifique des travaux de recherche d'intérêt défense + ASTRID maturation, 2011</p> <p>CAP'TRONIC : Programme CAP'TRONIC, 1991</p> <p>Chaires industrielles, 2012</p> <p>CVT : Consortia de valorisation thématique, 2010</p> <p>Incubateurs loi 1999 (5)</p> <p>Instituts Carnot, 2006 (3)</p> <p>PRTT CEA : Plates-formes régionales de transfert technologique, 2014 (3)</p> <p>SATT : Sociétés d'accélération du transfert de technologie, 2010 (3)</p>	<p>Clusters EUREKA, 2010</p> <p>EUROSTARS, 2007</p> <p>ECSEL : Initiative technologique conjointe, 2014</p> <p>FUI : Fonds unique interministériel 2006 (1)</p> <p>Grappes E : Grappes d'entreprises 2009</p> <p>KETS : Technologies clefs innovantes 2013</p> <p>IRT : Instituts de recherche technologique, 2010 (2)</p> <p>ITE : Institut pour la transition énergétique, 2010 (2)</p> <p>Labcom : Laboratoire Commun, 2013 (2)</p> <p>Nano 2017, 2013 (1)</p> <p>PFMI : Plateformes mutualisées d'innovation, 2010 (2)</p> <p>PIAPE : Pôles d'innovation pour l'artisanat et les petites entreprises, 1990</p> <p>PIPC : Prêt à l'industrialisation des pôles de compétitivité, 2013</p> <p>PTCE : Pôles territoriaux de coopération économique, 2014</p> <p>PSPC : Projets structurants pour la compétitivité, 2010 (1) (5)</p> <p>TCl : Territoires catalyseurs d'innovation, 2015</p>	<p>AP-CIE : Appel à projets "culture d'innovation et entrepreneuriat" 2014</p> <p>FNA : Fonds national d'amorçage Initiative technologique conjointe ECSEL, 2010 (2)</p> <p>JEI : Jeune entreprise innovante, 2004</p> <p>i-Lab : concours national création d'entreprises de technologies innovantes, 1999 (2)</p> <p>(Métropoles) French Tech, 2013, et (Accélérateurs) French Tech, 2015 (5)</p> <p>PPA : Prêt participatif d'amorçage Post 2005</p> <p>SEE : Soutien à l'entrepreneuriat étudiant, 2014</p>	<p>AI : Aides à l'innovation (1967, Anvar) (1)</p> <p>CDT CRT PFT : Cellule de diffusion technologique (2007), Centre de ressources technologiques (1996), Plateforme technologique (1999)</p> <p>Cap R cap D : Capital risque - capital développement, 2010</p> <p>CII : Crédit impôt innovation, 2013</p> <p>CMI : Concours Mondial de l'innovation Innovation de rupture/programme de soutien à l'innovation majeure 2014 (4) (2)</p> <p>CV : Corporate venture, 2014 (4), en projet</p> <p>FISO : Fonds d'innovation sociale, 2015 (3) (4)</p> <p>FNI : Fonds national d'innovation, 2013</p> <p>FNI ER : FNI, expérimentation régionale, 2014</p> <p>Fonds Ecotech : Fonds Echotechnologie, 2010</p> <p>France Brevets, 2011</p> <p>FSN, Num : Fonds national pour la société (2010) et numérique "usage et technologies numériques", 2014</p> <p>FSPI : Fonds souverain de propriété intellectuelle, 2014</p> <p>ISF-PME : ISF-PME et « Madelin » 1997, (et 2012)</p> <p>PAC : Programme d'accompagnement des PME et ETI "Coaching INPI", 2013</p> <p>PIAVE : Projet industriel d'avenir, 2014 (1) (3)</p> <p>PPI : Prêt pour l'innovation, Post 2005 (BDPME)</p> <p>PTOI : Prêt à taux zéro innovation 2005 (1)</p> <p>PAI : Prêts à l'industrialisation, 2013 (1)</p> <p>TRPI : taxation à taux réduit des revenus de la propriété intellectuelle</p>



III) Quels instruments pour quels objectifs ?

Évolution de la structure des aides de l'État et de ses opérateurs en faveur de l'innovation, par familles d'objectif principal (1)

(pourcentage), CNEPI

Familles d'objectifs	Total (%)		Total hors incitations fiscales et sociales (%)	
	2000	2014	2000	2014
1) Augmenter les capacités privées en R & D	69	70,2	51	20
2) Accroître les retombées économiques de la recherche publique	1	2,6	2	10
3) Développer les projets de coopérations entre acteurs, les réseaux	8	7,2	13	28
4) Promouvoir l'entrepreneuriat innovant	2	3,6	3	9
5) Soutenir le développement des entreprises innovantes	19	16,4	31	33
Total	100	100	100	100

(1) hors soutiens au secteur de la défense.



IV) Quelles appréciations porter ?

Cinq principaux points/questions à souligner

- 1) La profusion des dispositifs :
 - Complexité, *coût + risque de perte d'efficacité*
 - Autant d'instruments que d'objectifs ? évaluer le policy mix.

- 2) Constitution de deux grands opérateurs - CGI et BPI France –
 - *Simplifier ? Comment ? réduire le nombre de dispositifs ou donner plus de latitude aux opérateurs ?*

- 3) Les dispositifs de soutien pallient souvent les défauts des institutions : Incitations insuffisantes corrigées par des subventions.
 - *Ne vaut-il pas mieux traiter les problèmes à la racine ? En tout cas évaluer les alternatives structurelles envisageables ?*

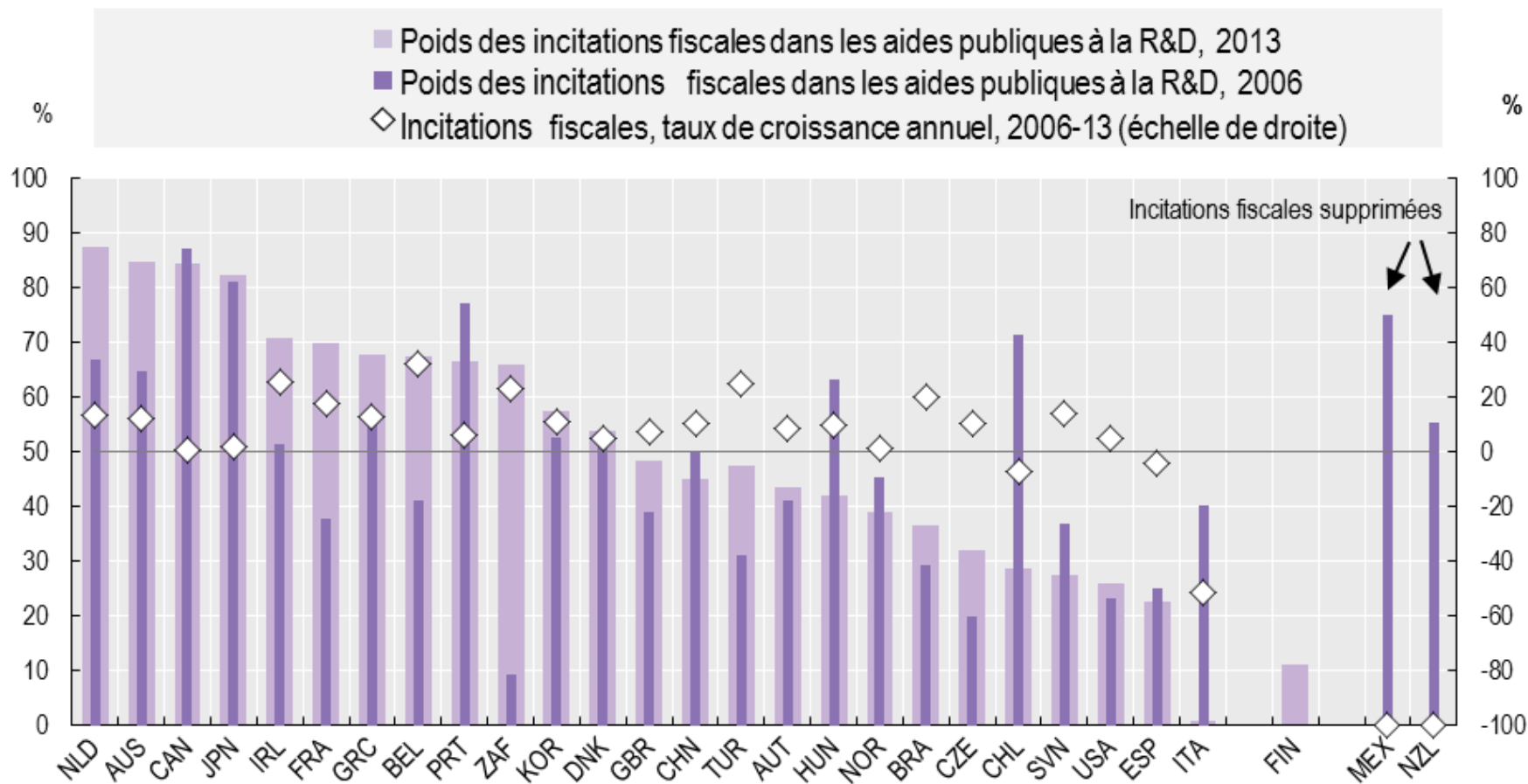
- 4) Le rôle croissant des collectivités territoriales et en particulier des régions dans les politiques d'innovation.
 - Quelle coordination de l'action des différents échelons publics ?

- 5) Quel équilibre entre aides directes et aides indirectes ?



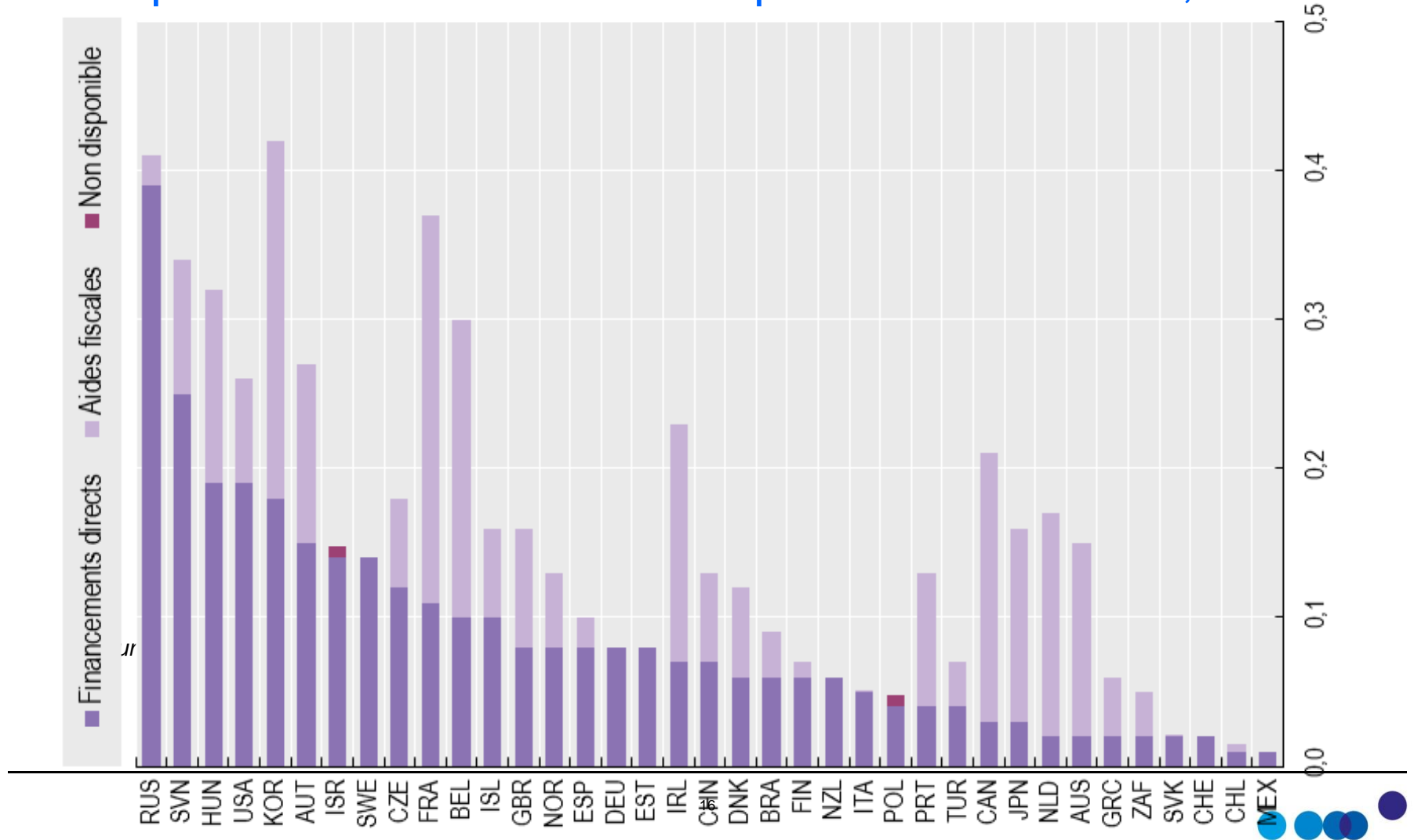
Annexe : Graphique 1

Évolution de la part des incitations fiscales dans l'ensemble des aides à la R & D des entreprises les pays de l'OCDE : 2006-2013



Annexe : Graphique 2

Financement public (aides directes et indirectes) des dépenses de R & D des entreprises en % du PIB, 2013



Annexe : Graphique 3

Distribution des dépenses de R & D et des aides à la R & D par taille d'entreprise, 2010 (MESR)

